IA – Attentes de la FINMA en matière de surveillance des petites banques

Symposium des petites banques 2026

7 septembre 2026

finma

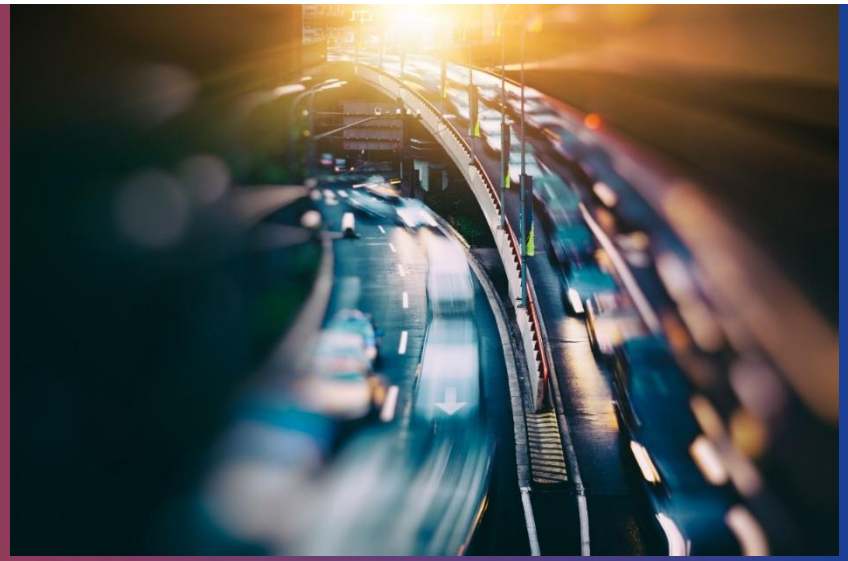

Comment utiliser l’intelligence artificielle (IA) de manière sûre, compréhensible et contrôlée?

«La FINMA attend des assujettis utilisant l’IA qu’ils s’intéressent activement aux répercussions de cette utilisation sur leur profil de risque et qu’ils adaptent en conséquence leur gouvernance, leur gestion des risques et leurs systèmes de contrôle.» - [Source: Communication sur la surveillance 08/2024

La FINMA participe activement à l'élaboration de *sound practices* pour l'IA

Document du Conseil de stabilité financière (CSF)

- Décrit les mesures que les établissements financiers devraient prendre pour une utilisation responsable de l'IA
- Les concrétise en 12 *sound practices*

FSB FINANCIAL STABILITY BOARD

Sound Practices for Responsible Adoption of Artificial Intelligence (AI)

Consultation Report

10 June 2026

finma

Messages clés du document du CSF pour les petites banques

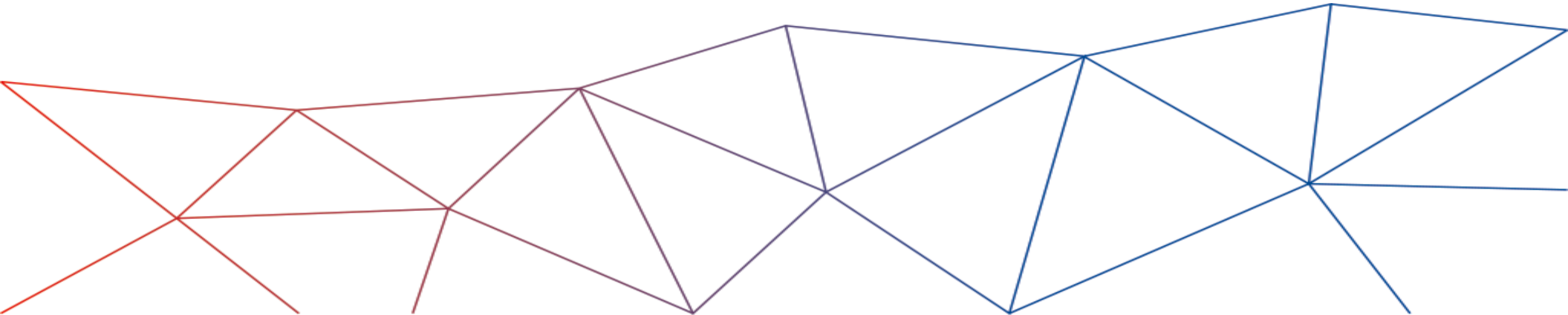

finma

Toutes les applications d'IA ne nécessitent pas le même niveau de contrôle

Le CSF recommande de procéder à une analyse de matérialité et des risques pour chaque utilisation de l'IA

Exemples:

Utilisation de l'IA	Risque	Avis du CSF
Copilot pour les recherches	faible	gouvernance simple
Chatbot pour les clients	moyen	contrôle renforcé
Décisions de crédit basées sur l'IA	élevé	gouvernance complète

- Ce n'est pas la technologie qui détermine la gouvernance, mais ses répercussions sur les clients, les risques et la banque.

finma

La gouvernance prime sur la technologie

La gouvernance commence au niveau du conseil d'administration et de la direction

- Déterminer une stratégie en matière d'IA
- Définir la propension au risque
- Attribuer clairement les responsabilités
- Surveiller en permanence les risques liés à l'IA

Pour les petites banques, il n'est pas nécessaire de disposer d'un service dédié à l'IA

La plupart du temps, il suffit de:

- définir clairement les responsabilités (p. ex. CRO ou COO);
- dresser un inventaire de toutes les applications d'IA;
- rendre compte régulièrement à la direction.

► Le point décisif n'est pas le type d'IA utilisé, mais la manière dont son utilisation est gérée.

finma

Les risques liés aux parties tierces deviennent un enjeu majeur

Le CSF considère ce point comme l'un des risques les plus importants

Les banques doivent comprendre:

- Quelles données sont traitées?
- Comment la **qualité des données** est-elle garantie?
- Quels **modèles** sont utilisés?
- Que se passe-t-il en cas de **défaillance**?
- Existe-t-il des **risques de concentration**?

► Même lorsque l'IA est externalisée, la responsabilité incombe toujours à la banque.

Soutenu par l'IA – La responsabilité incombe toujours à l'humain

Les systèmes d'IA modernes sont de plus en plus capables d'exécuter des tâches de manière autonome et de générer des résultats qui ne sont pas toujours entièrement compréhensibles.

C'est pourquoi les banques doivent veiller à ce que:

- la **responsabilité humaine soit clairement établie** pour les processus et les décisions reposant sur l'IA;
- les **résultats soient examinés d'un œil critique** et leur plausibilité vérifiée;
- les **personnes** continuent d'être **impliquées** dans les décisions essentielles;
- les raisons qui motivent les **décisions** soient suffisamment **compréhensibles;**
- **aucune dépendance incontrôlée** d'une IA autonome ne se développe dans le cadre des processus critique.

► La responsabilité humaine, la vérification critique et une surveillance efficace restent indispensables, même lors de l'utilisation d'une IA moderne.

Les 4 messages clés sont basés sur les 8 *sound practices* (SP) du CSF pour une utilisation responsable de l'IA

- SP1: orientation stratégique et surveillance
- SP2: gouvernance et responsabilité
- SP3: intégration des risques liés à l'IA dans la gestion des risques et documentation appropriée
- SP4: capacité d'adaptation organisationnelle

- SP5: évaluation de la matérialité et des risques
- SP6: sélection de l'IA
- SP7: gouvernance des données
- SP8: explicabilité et transparence
- SP9: gestion de la performance
- SP10: supervision et contrôle humains

- SP11: gestion des cyberrisques et des risques TIC
- SP12: gestion des risques des parties tierces

finma

Attentes de la FINMA en matière de surveillance

Aborder les principaux défis sous forme de principes

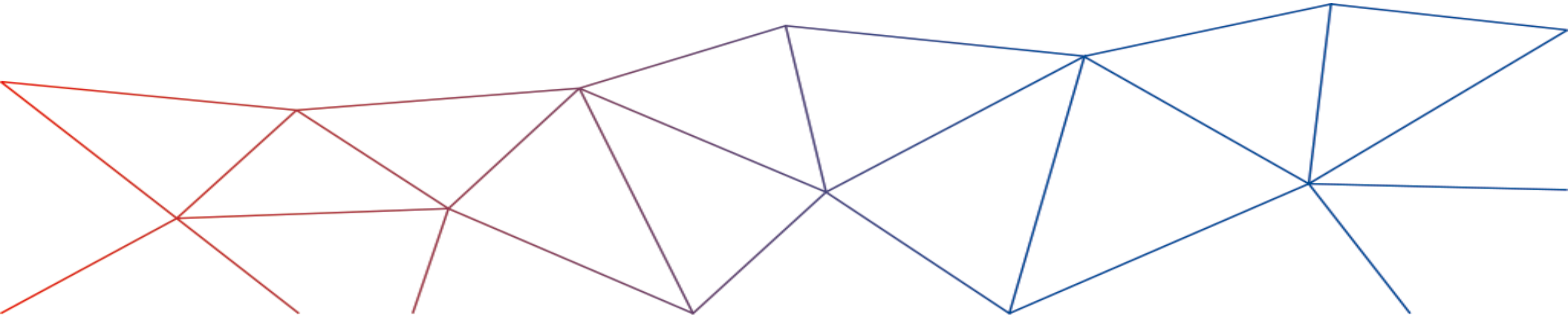

Monitorage des risques 2023: les premiers fondements des attentes actuelles en matière de surveillance

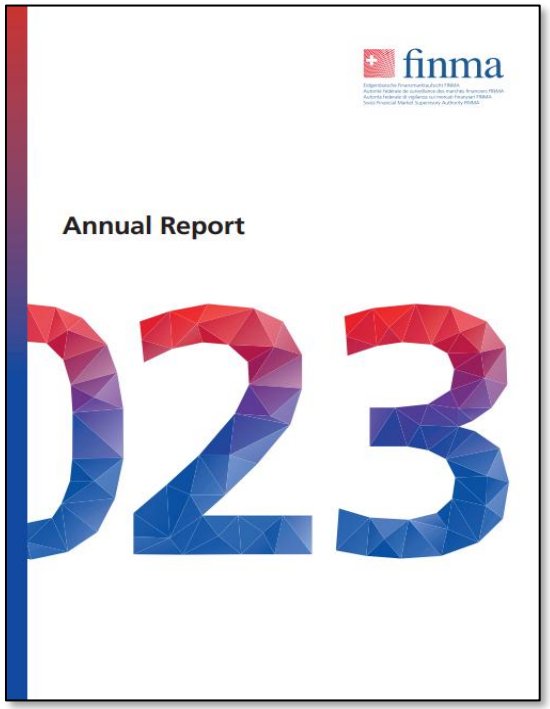

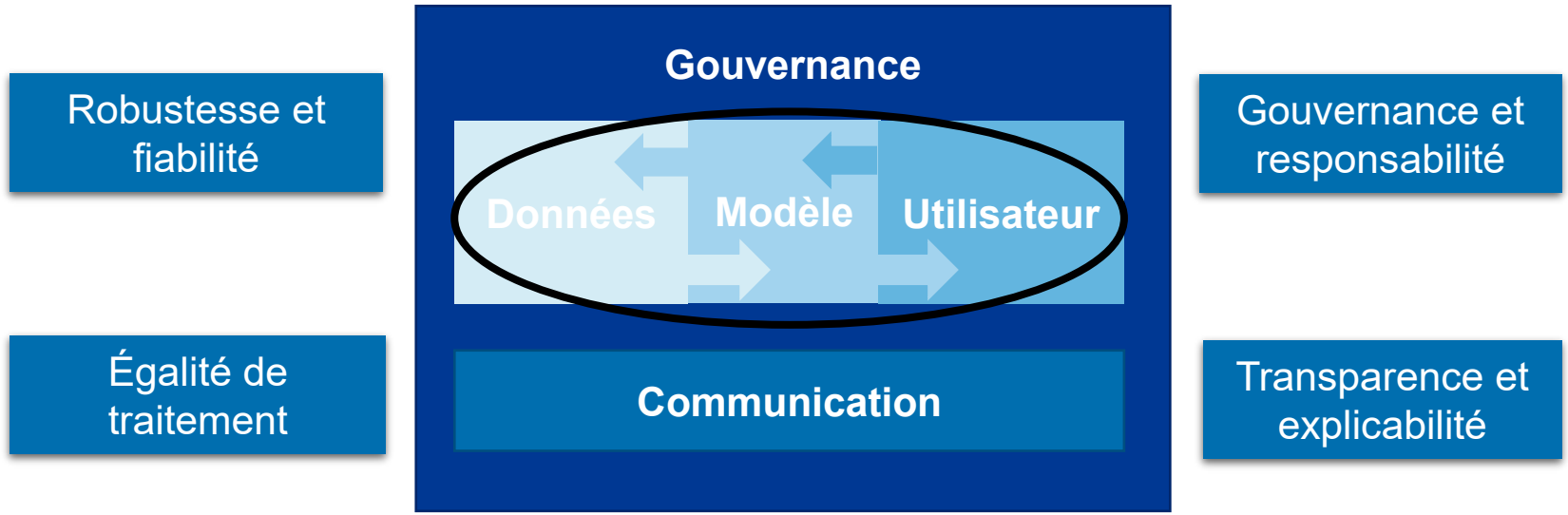

Les principes s'appliquent en fonction de la matérialité et de la nature de l'utilisation (aussi en cas d'externalisation).

Communication sur la surveillance 08/2024: Les attentes actuelles en matière de surveillance, résumées en huit principes:

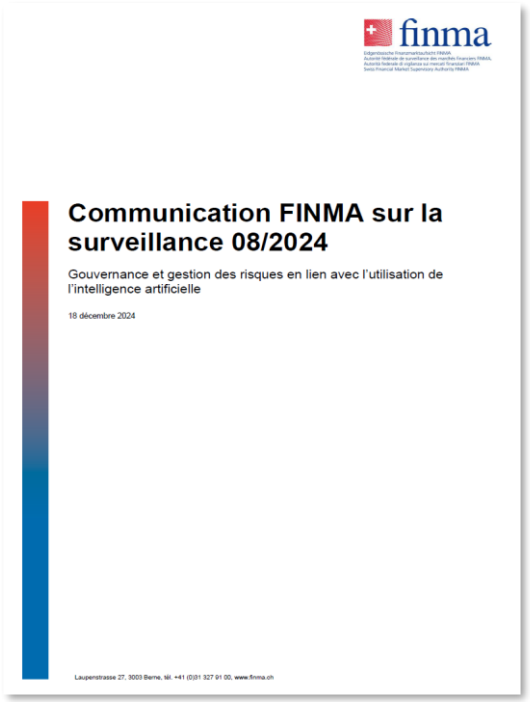

Inventaire des applications d'IA	Documentation et traçabilité	Évaluation de la pertinence et de l'importance
Gouvernance	Risques de modèle	Surveillance courante
Qualité et intégrité des données	Risques liés aux tiers	

Les exigences existantes en matière de résilience opérationnelle, de protection des données et de gestion des tiers s'appliquent également à l'utilisation de l'IA.

finma

Que devraient retenir les petites banques?

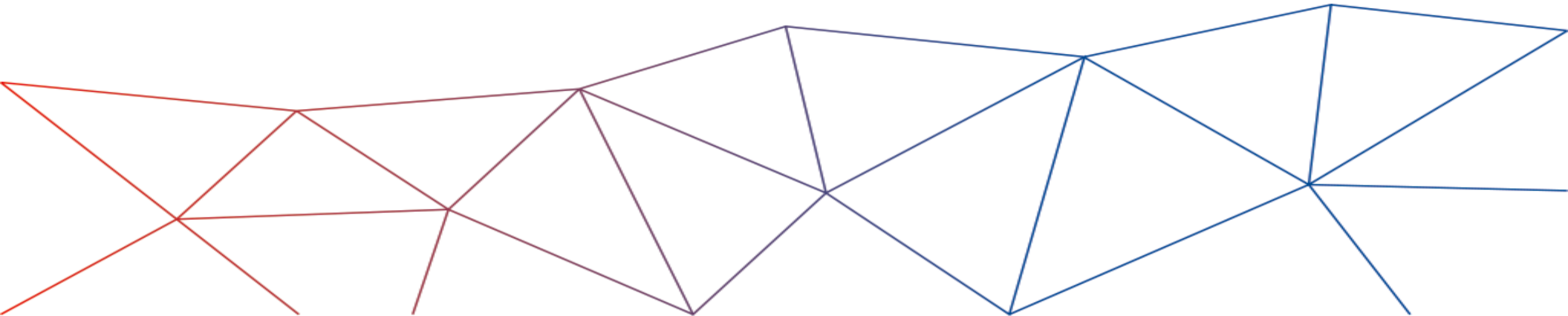

Pour utiliser l'IA avec succès, il faut la gérer efficacement

Trois questions au CA et à la direction	Quatre messages clés
1. Savons-nous où l'IA est utilisée dans notre banque?	– Toutes les applications d'IA ne nécessitent pas le même niveau de contrôle
2. Comprenons-nous les risques qui en découlent?	– La gouvernance prime sur la technologie – Les risques liés aux parties tierces deviennent un enjeu majeur
3. Sommes-nous en mesure à tout moment d'assumer la responsabilité des résultats?	– La responsabilité incombe toujours à l'humain

► La FINMA attend des banques qu'elles soient en mesure de comprendre l'utilisation de l'IA, d'en assumer la responsabilité et de la gérer en fonction des risques.

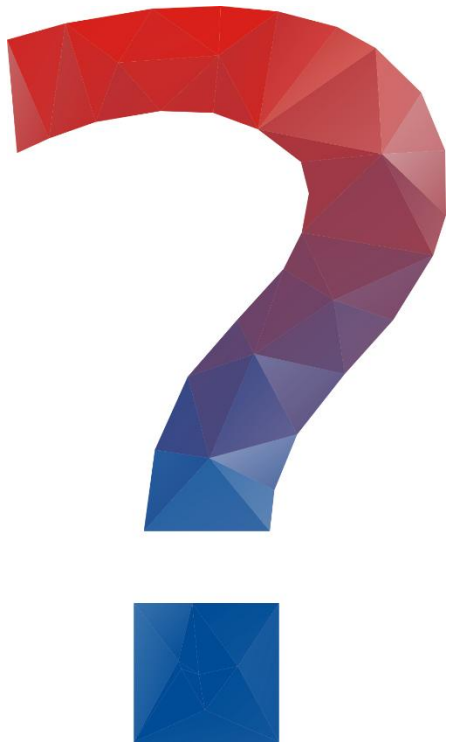

finma

MERCI !